



Débat samedi 26 août 2023 à 14h

Quelle gestion du trait de côte à Ault ?

Les dernières réunions publiques d'Ault Environnement sur le sujet : 3 novembre 2018 et 2 mars 2019

En **2019**, Ault Environnement a commencé à organiser des visites historiques du bord de mer.

En **2020**, Ault Environnement a interpellé les candidats à l'élection municipale.

En **2021** a été créée l'exposition « Histoires de falaises » et publié son catalogue.

Aujourd'hui nous abordons :

- . **Un peu d'histoire sur les falaises, l'érosion et les ouvrages de protection**
- . **Le contexte politique national et local**
- . **Les projets dont on entend parler et les idées.**



Un peu d'histoire

100 millions d'années

Constitution du socle calcaire

Dépôt marins d'algues microscopiques, coccolithes et diatomées pendant des dizaines de millions d'années.

350 000 et 150 000 ans

Érosion formant des falaises

Entre périodes glaciaires et interglaciaires, le niveau de la mer varie de 120 mètres. La Manche est soit une vallée soit une mer. Par deux fois, quand la mer est au niveau actuel, le relief en pente douce sur le bord de la vallée est érodé et devient un mur de craie.

55 000 ans

Atelier de taille de silex au pied de la falaise morte

La mer est à 60 mètres en dessous du niveau actuel. Des hommes de Néandertal taillent des silex et chassent.

5000 ans environ

Retour de la mer au niveau actuel

Après la dernière glaciation, l'érosion par la mer a repris.



Un peu d'histoire

Vers 1700

Le château féodal d'Ault tombe à la mer

1825

Premier cadastre localisant le bord de la falaise

La falaise est à 50 mètres de la table d'orientation rue de St-Valery
Le trait de côte n'a pas reculé devant le casino protégé par un perré

1953

Construction du nouveau casino et de murs de soutènement

Création de chaussées automobiles rues E. Jamart et de St-Valery
sur des remblais qui s'affaîsseront légèrement en 2001 et 2021

1979

Effondrements de maisons dans le quartier de la Pêche

Dans le fond des valleuses, le sol est plus fragile

1983

Construction de la digue 83 puis de la casquette

Michel Couillet député-maire d'Ault a obtenu le soutien de l'Etat
Ault obtient en 1988 le 1° prix national de la fondation pour la prévention
des risques naturels



Le contexte national et local

Printemps 2009

Grenelle de la mer L'engagement 74 prévoit :

- . Des PPR (Plans de Préventions des risques) dans les communes littorales
- . Des plans de retrait face à la montée des eaux dans des sites pilotes
- . Un suivi des points critiques (érosion, état des ouvrages)
- . Une stratégie nationale pour la gestion du trait de côte, pour le recul stratégique et la défense contre la mer

Février 2010

Tempête Xynthia

Importants dégâts matériels humains et matériels en Vendée en raison d'une submersion marine



Le contexte national et local

2011

Rapport Cousin

Propositions pour une stratégie nationale de gestion du trait de côte

- **Choix d'aménagement du trait de côte tenant compte de la densité d'implantation des activités et des biens et d'analyses coûts-bénéfices:**
 - . Secteurs à très faible densité et à dominante naturelle: préservation des écosystèmes côtiers (laisser faire la nature)
 - . Secteurs d'urbanisation diffuse ou à dominante agricole: recours à des techniques souples de gestion du trait de côte (aménagement légers)
 - . **Secteurs à dominante urbaine:** protections artificialisant fortement envisageables uniquement pour les centres urbains anciens, sur la base d'une analyse coûts-bénéfices et d'une analyse multi-critères, sans exclure une relocalisation à plus long terme
- **Préparation de la relocalisation des activités et des biens** lorsque le coût d'une protection classique, avec des enrochements excède largement la valeur des biens à protéger sur la durée de vie de ces biens.
- Laisser faire l'érosion des falaises a l'avantage d'alimenter en sédiments des portions de rivage situées à l'aval



Le contexte national et local

2012

Stratégie nationale de gestion intégrée du trait de côte

Guide méthodologique des PPR

Appel à projet COUSIN « Relocalisation des activités et des biens »

- **Présentation de la candidature d'Ault** par le SMBS-GLP le 22.11.2022

« Principe retenu: le recul stratégique...

Mettre en œuvre en un temps très resserré le recul de manière effective...

Accompagner dans leur relogement les ménages concernés par le recul stratégique »

- **Cinq projets ont été retenus:**

- . Trois communes du littoral aquitain, dont Lacanau
- . Deux projets de la côte méditerranéenne
- . Un projet en Guadeloupe
- . **AULT**, seul territoire non submersible parmi les cinq



Le contexte national et local

14 février 2013

Communication de l'Etat sur le projet de repli d'Ault

Le projet de relocalisation: Ault ville-belvédère

« L'objectif du projet est d'envisager le **repli de l'urbanisation et l'acceptation de l'évolution naturelle de la falaise** comme levier d'un nouveau développement de l'économie aultoise. Cela s'articulera autour d'une requalification urbaine à l'échelle de la commune, la création d'un **nouvel espace public « mouvant », en belvédère sur la Manche, organisé sur la falaise libérée**. Cet espace atypique et pittoresque sur plus d'un kilomètre de long et dont la nature même est de reculer avec la falaise, appelé « le chemin du Tendre » est le point clé du projet urbain d' « Ault ville-belvédère ». Au regard des éléments techniques issus de l'étude stratégique initiée en 2011 par le cabinet Interland et le PPRL de 2001 (révision en 2013), il peut être estimé, sur un axe temporel restant à affiner, dans le cadre des études qui seront conduites en 2013, que les enjeux exposés au droit de l'aire de réaménagement sont de l'ordre de plus ou moins **80 éléments bâtis** et ou de leurs accès et d'une voirie de desserte de 1,7 kilomètre. »



Le contexte national et local

2013

Bataille d'Ault contre le projet de repli stratégique

Les aultois découvrent l'information par la presse

Lever de bouclier des habitants et des commerçants

Relance de l'association Ault Environnement pour mener la bataille
. contre ce projet de démolition des maisons du front de mer et leur relocalisation sur le site du Moulinet
. contre l'abandon des ouvrages de protection face à la mer

Réunions publiques

Recours administratifs pour obtenir communication des études



Le contexte national et local

2013 **Communication de responsables locaux**

Emmanuel Maquet conseiller général Courrier Picard du 22 janvier
« C'est peut-être un drame de perdre 80 maisons, mais on va en reconstruire bien plus au Moulinet et c'est vraiment ça le projet. Il faut des actes forts, après dix ans d'études, il faut passer à l'action »

Jean-Claude Buisine président du SMBS-GLP Courrier Picard du 6 avril
« A terme, le front de mer sera une zone touristique sans habitations »

Jean-Claude Geney sous-préfet d'Abbeville en réponse à un aultois
« ...Monsieur Buisine vous conseillait de vous rapprocher de mes services afin de connaître des réponses à la rumeur relative à l'expropriation de 84 habitations le long de la falaise...L'annonce... relayée par la presse n'est fondée sur aucune analyse de données scientifiques »



Le contexte national et local

2014

Communication de responsables locaux

Marthe Sueur maire d'Ault Lettre à Ault Environnement 24 février
« La candidature à l'appel à projet « Cousin » est à l'initiative du Syndicat Mixte Baie de Somme Grand Littoral Picard qui a la compétence trait de côte. **La commune et le conseil municipal n'a pas délibéré à ce sujet** »

Stéphane Costa universitaire à Caen Sciences et avenir juillet 2014
« Combien de temps avant qu'elle ne s'effondrent avec la falaise? Dix ans, trente ans? Nul ne peut le dire avec précision. Mais **ce balcon sur la mer de la côte picarde est condamné à terme**. On ne peut maintenir tout le trait de côte à coup de béton. C'est ruineux et les impacts sur la dynamique littorale sont souvent négatifs. On ne peut le justifier que là où les enjeux économiques et culturels, stratégiques, sont très forts. Il va falloir faire des choix, décider quels espaces on donne à manger à la mer, quels autres on protège momentanément »



Le contexte national et local

2014... **Coup d'arrêt au projet de repli ?**

Silence, dénégation, double langage.

La maire d'Ault dit et redit qu'il ne faut pas s'inquiéter et promet de tout faire pour maintenir le trait de côte..

En septembre 2019 lors de la pose de la 1^o pierre du centre culturel, elle affirme que celui-ci n'a pas vocation à remplacer le casino contrairement à ce que disent des mauvaises langues. Le Député et le sénateur présents la félicitent pourtant d'amorcer la relocalisation pour anticiper le recul inéluctable du trait de côte.

Impossibilité juridique et financière d'une relocalisation des 84 maisons

On découvre dans le projet de repli de Lacanau que la loi et le fonds Barnier ne permettent pas d'acheter des maisons qui ne sont pas en péril

En 2018, le conseil d'Etat et le conseil constitutionnel saisis du cas de Soulac décident que le fonds Barnier ne peut servir pour l'érosion littorale qui est prévisible. Pourtant il semble utilisé à Criel-sur-mer



Le contexte national et local

2015 **PPR, Plan de Prévention des Risques des falaises picardes**

L'Etat a fixé des règles très contraignantes pour les travaux sur les habitations considérées comme menacées à 100 ans.

PAPI Bresle-Somme-Authie piloté par le SMBS-GLP

Le programme d'actions de prévention des inondations prévoit pour Ault:

- . Déconstruction des épis du Bois de Cise
- . « Entretien minimal pour éviter la ruine, le temps d'organiser le repli » pour les ouvrages de protection du centre et d'Onival.
- . Renforcement de l'ancrage du cordon de galets à Onival
- . Résilience par le déplacement des réseaux du bord de falaise vers l'intérieur et par la prévention des infiltrations d'eau
- . Maîtrise des eaux pluviales agricoles et urbaines limitant le ruissellement
- . Remise en état et embellissement du centre-bourg
- . Etude sur le devenir du casino et relocalisation sur le Moulinet



Le contexte national et local

- 2016** **Convention stratégie littorale Bresle-Somme-Authie**
Signée en septembre par l'Etat, la Région, le Département, la SMBS-GLP, ... pour financer de 2016 à 2021 les actions inscrites dans le PAPI
- 2018** **GEMAPI, Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations**
La loi attribue en 2014 cette compétence aux intercommunalités au 1^{er} janvier 2018 et institue une taxe GEMAPI
. Ault est concernée pour la défense contre les inondations et contre la mer
. La CCVS a transféré cette gestion au SMBS-GLP et en assure le financement et en contrôle la mise en œuvre
- Domaine public maritime de l'Etat**
L'Etat accorde des Autorisations d'Occupation Temporaire mais interdit à Ault tout travaux de renforcement des ouvrages de protection
- Tout semble préparer le repli stratégique à Ault**



Le contexte national et local

2021

Loi climat et résilience contre les effets du dérèglement climatique

Possibilité de convention avec l'Etat pour

- . La construction et l'adaptation d'ouvrages de défense contre la mer
- . Les dispositifs de suivi de l'évolution du trait de côte
- . Les opérations d'aménagement liées au recul du trait de côte

Ault fait partie de la liste des communes qui doivent s'adapter à l'érosion

Le PLU délimite (comme le fait déjà le PPR)

- . La zone exposée au recul du trait de côte à l'horizon de 30 ans
Les extensions de constructions y sont possibles si elles sont démontables
Le propriétaire devra démonter à ses frais quand la sécurité ne sera plus assurée
- . La zone exposée à un horizon compris entre 30 et 100 ans

La communauté de communes a un droit de préemption sur la zone de recul à 30 ans et peut ensuite louer la propriété en tenant compte de l'évolution prévisible du trait de côte



Le contexte national et local

2014-2020 Déclarations politiques, promesses électorales

Bulletin municipal printemps 2005

L'avenir de la ville passe avant tout par la pérennité de ses plages. Comme au jour de notre élection, nous sommes persuadés que le premier des travaux à entreprendre est le prolongement jusqu'à la plage d'Ault-centre de la digue promenade, action qui sauverait la rue de Saint-Valery

Marthe Sueur « Notre engagement municipal » mars 2014

Le trait de côte est le dossier le plus sensible, son maintien est notre objectif primordial. Les aultois seront directement impliqués dans les choix et décisions à prendre pour l'avenir

Marcel Le Moigne Le programme février 2020

Mobilisation... pour qu'Ault bénéficie autant que les stations voisines de protections face à la mer à la hauteur du potentiel touristique: prolongation de la digue 83 pour la protection de la falaise et la promenade



Le contexte national et local

2023

Déclarations lors de l'inauguration du centre-bourg le 24 juin

Marcel Le Moigne a rappelé qu'il reste 160 mètres de digue à réaliser pour protéger le centre. Il a espéré que cela puisse se faire dans le cadre d'un PAPI 2 et du plan climat-résilience avec au moins la pose d'enrochements.

Stéphane Haussoulier président du Département et du SMBS-GLP a affirmé qu'on peut naturellement s'associer à la demande du maire de ne pas attendre le pépin pour agir dans l'urgence. Il a regretté que les travaux de protection du littoral ne soient pas commencés.

Christophe Coulon vice-président de la Région a affirmé que le Conseil Régional répondra aux demandes d'aide pour la protection des populations

Christine Royer sous-préfète a affirmé au nom de l'Etat qu'il faut s'adapter au recul du trait de côte et commencer dans certains cas à reculer l'habitat et les activités



Et demain, quels projets?

Bois de Cise

Le PAPI prévoit la déconstruction des épis

Epis en mauvais état et plus en contact avec la falaise, ce qui accentue l'érosion

Quelle est la meilleure solution pour freiner le recul de la falaise?

Supprimer les épis ou les remettre en état?

Onival

Renforcement prévu de l'ancrage du cordon de galets

Celui-ci est maintenu par l'apport régulier de galets

Où en sont les études financées dans le PAPI 2016-2021?

Y a-t-il plusieurs solutions au choix? Une concertation est-elle prévue?

Une décision a-t-elle été prise?

Quand sont programmés les travaux et comment seront-ils financés?

Pourquoi ne pas créer une descente à la mer depuis l'avenue du Casino et rétablir le passage direct entre l'esplanade et la digue 83?

Quartier de la Pêche

Pourquoi ne pas recréer une descente à la mer depuis l'escalier métallique vers l'ancienne Petite Plage (petite anse de sable) ?



Et demain, quels projets?

Ault centre

Le PAPI ne prévoit pas la prolongation de la digue 83

Il faut pourtant **préserver la rue de St-Valery** remise à neuf **et permettre la promenade** en pied de falaise entre la plage d'Onival et le perré du Casino

Des solutions imaginables:

- . Enrochements au pied de la falaise
- . Taille du haut de la falaise pour limiter les risques d'éboulement
- . Prolongement de la digue-promenade ou construction d'une estacade

Où en sont les études prévues sur la stabilité du casino et des murs de soutènement?

Deux épis de la plage en mauvais état

Celui qui servait de **rampe pour descendre à la mer** au milieu du perré devait être réparé. Où en est ce projet?

Un seul escalier pour accéder à la plage(récemment remis en état)

Pourquoi ne pas rétablir l'escalier sud condamné par l'enrochement?

Le pied de falaise sur la portion de plage au sud du perré pourrait être protégé par des enrochements, écartant le public imprudent du pied de la falaise



Et demain, quels projets?

Informations récentes

Ault Environnement a relancé début juillet la question de la prolongation de la digue 83 suite à l'inauguration du centre bourg

Le Courrier Picard en a fait état le 8 août 2023

Le maire a affirmé au journal:

- . Notre position est claire. C'est une nécessité de protéger ce pied de falaise et on fera le maximum pour obtenir ce prolongement. Mais immédiatement, c'est utopique. Il faut d'abord consolider ce qui existe.
- . Aucune opération d'ampleur n'a été menée depuis 2019. c'est vrai qu'on nous a un peu perdu de vue.
- . Mise en place prévue de 2 200 tonnes d'enrochements par le SMBS-GLP l'hiver prochain; coût 180 000 € financés par la CCVS
- . En 2024-2025, si tout va bien, 5 380 tonnes au pied de l'esplanade de l'ancien casino; coût 550 000 €
- . Cela correspond à ce que les aultois ont payé comme impôts au titre de la GEMAPI. C'est un juste retour des choses.